Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Le Pontet : un Pôle Prévention & Sécurité flambant neuf pour protéger au mieux ses 17 985 habitants



« Depuis que l'Etat est défaillant, qu'il ne parvient plus à protéger les Français, qu'il parle beaucoup mais agit peu, la situation s'aggrave et elle est devenue l'affaire des communes ». Enfin un local grand (750 m²), lumineux, fonctionnel, un poste de police digne de ce nom, à la hauteur de la mission des agents de la police municipale qui 365 jours et 365 nuits par an quadrillent l'ensemble du territoire du Pontet pour sécuriser la vie de ses riverains.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Au coeur de la ville, à côté de l'église, face à la place du marché du jeudi, ce site regroupe accueil, armurerie, réfectoire, bureaux pour les brigades de jour, pour les patrouilles de nuit, pour les motards, garages et parking pour une dizaine de voitures, 4 motos, 4 VTT et 2 scooters.

Côté personnels, ils ont doublé depuis l'arrivée de Joris Hébrard à la tête de la municipalité en avril 2014. Ils sont 43 entre les policiers (26), les agents administratifs (4) et ceux qui supervisent les images de video-protection (13). Il est vrai que le nombre de caméras a grimpé en flèche au fil des ans : 84 aujourd'hui pour surveiller les grands axes, les quartiers, pour scruter les carrefours, les commerces, les parkings, le respect du Code de la Route, des panneaux Stop, des feux tricolores, visualiser les plaques d'immatriculation, sécuriser le passage des enfants devant les écoles et des piétons sur les passages cloutés, les interventions des policiers face à certains comportements récalcitrants. « Avec près de 500 réquisitions judiciaires par an, la vidéo fournit des images essentielles au bon déroulement des enquêtes judiciaires. Un mur d'images de 10 écrans simultanés permet de travailler de façon optimale, au service des administrés », souligne le maire.



©Ville du Pontet

En hommage à Eric Masson, le policier du commissariat Saint-Roch d'Avignon, tué en service sur un point de deal le 5 mai 2021, la salle de réunion du Pôle Prévention & Sécurité du Pontet porte son nom. Son papa, Marc Masson était présent lors de l'inauguration.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Quelques chiffres sur la délinquance en 2024 au Pontet : vols -10,9%, cambriolages – 56%, violences-agressions -46% et dégradations -9%. En présence notamment des députés RN Catherine Rimbert, Hervé de Lépineau, Julien Odoul et Laurent Jacobelli, le maire a rappelé lors de l'inauguration que ce qu'on pourrait appeler un « commissariat de Police Municipale a coûté 2,9M€. 2,2M€ pour la rénovation et l'aménagement, 570 000€ pour le rachat de l'ancienne Caisse d'Epargne, 145 000€ pour le mobilier et le Centre de Supervision Urbaine. L'État a participé à hauteur de 10% du financement. C'est peu pour faire son travail », a t-il conclu.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



©Ville du Pontet

Contact : 04 90 31 66 22

Délinquance : le Vaucluse accro aux stupéfiants

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Le préfet de Vaucluse vient de dresser le bilan de la délinquance dans le département. Si une majorité de chiffres sont à la hausse, en raison notamment de la mobilisation sur le terrain des forces de l'ordre, le Vaucluse reste particulièrement marqué par les activités des narcotrafiquants.

« La majorité des indicateurs de la délinquance enregistrés dans le Vaucluse par les services de police et de gendarmerie sont à la hausse entre 2023 et 2024, notamment en ce qui concerne les infractions à la législation sur les stupéfiants (+6,3%), les violences physiques non crapuleuses (+11%), les violences sexuelles (+19,8%), ainsi que les escroqueries et infractions économiques et financières (+12%), constate Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse lors du traditionnel bilan annuel de la délinquance dans le département. En revanche, le nombre de violences physiques crapuleuses est resté stable entre 2023 et 2024, les cambriolages poursuivent leur baisse (-8,3%) et les vols liés à l'automobile ont chuté de 6,2%. Au total, la délinquance générale augmente de 3,4%, contre une augmentation de 7,06% en 2023. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



De Gauche à droite : Florence Galtier, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon, Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, et Hélène Mourges, procureure de la République du tribunal judiciaire de Carpentras.

Un mouvement de fond

Comme l'an dernier, les services de l'Etat observe donc une hausse continue de la délinquance. Au cours des 5 dernières années, le niveau de la délinquance dans le département de Vaucluse n'a ainsi eu de cesse d'augmenter. En 2024, par rapport à 2023, la délinquance générale est en hausse de 4,56% en zone police et de 2,3 % en zone gendarmerie. Durant cette période, le département totalise 37 242 faits en 2024. Cela correspond à une augmentation globale de 2,6% par rapport à l'année précédente (36 024 faits).

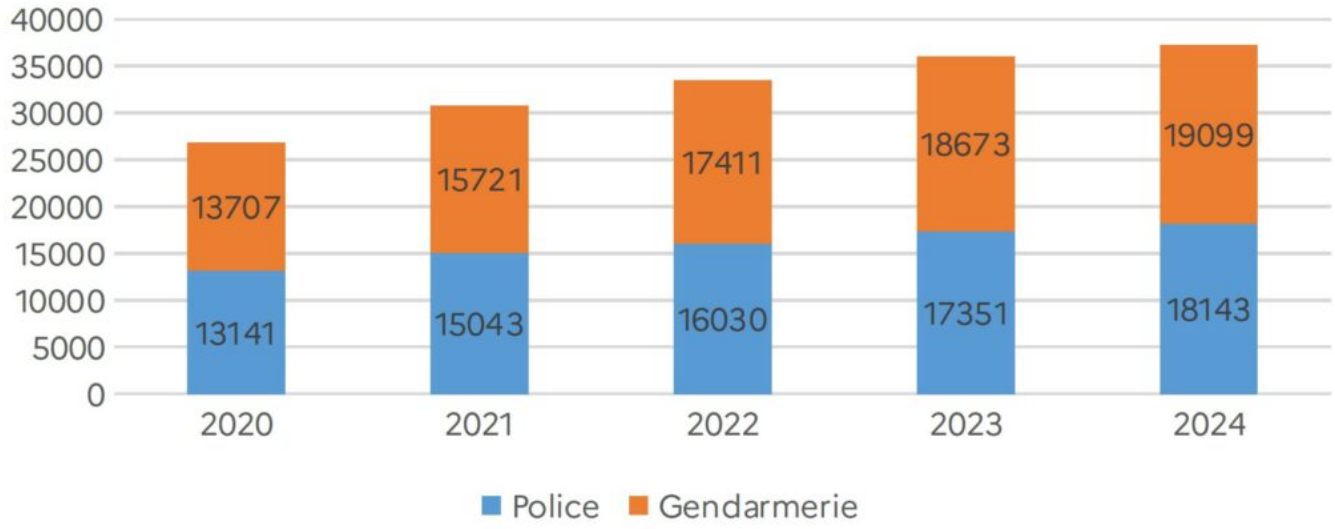
Cette tendance est globalement cohérente avec celles observées au niveau national, notamment en matière d'infractions à la législation sur les stupéfiants et d'infractions économiques et financières, le département se trouve en revanche confronté à un nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique bien plus important qu'au niveau national.

Nombre et évolution des faits constatés en zones

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

gendarmerie et police



Crédit : Préfecture de Vaucluse

Intensification de la lutte contre le trafic de drogue
Entre 2023 et 2024, les infractions à la législation sur les stupéfiants dans le Vaucluse ont augmenté de 2,4% en zone gendarmerie (2 279 infractions relevées) et de 11,57% en zone police (2 344 infractions relevées).
Des augmentations qui s'expliquent en partie par le harcèlement des forces de l'ordre à l'encontre des narcotrafiquants et de leurs clients.
« Cette augmentation de la délinquance est liée directement à la présence renforcée des services de police et de gendarmerie sur le terrain, précise le préfet. Elle se traduit aussi par une hausse des quantités saisies ainsi que l'augmentation des amendements forfaitaires délictuels qui permettent de sanctionner la consommation de stups ou les occupations de halls d'immeubles. »

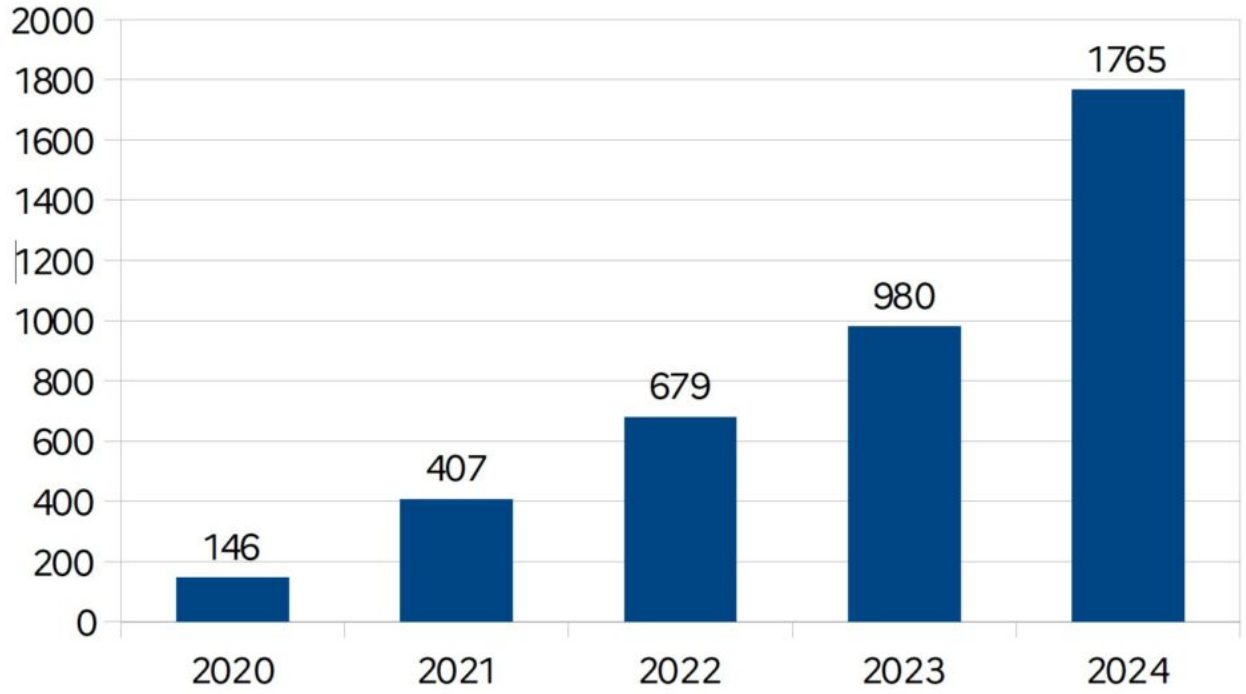
La hausse exponentielle des quantités de produits stupéfiants saisis en Vaucluse au cours des 5 dernières années illustre cette offensive croissante des forces de l'ordre contre le narcotrafic.
Herbe et résine de cannabis : +76% de saisies par police nationale (1,37 tonne en 2024 contre 778 kg en 2023), -32,7% en secteur gendarmerie (89,5kg en 2024 contre 133kg en 2023), 250kg de saisies par les douanes d'Avignon. Cocaïne saisies : +35% en zone police (31,4kg en 2024 contre 23,2kg en 2023), diminution de 50,26% en zone gendarmerie (4,8kg en 2024 contre 9,7kg en 2023), 15kgs par les douanes d'Avignon. Autres produits (héroïne, ecstasy, champignons hallucinogènes…) : environ 5kg. Au total, près de 1,765 tonne de drogues en 2024, soit 80% de plus qu'en 2023.

Visuel 2

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Évolution de la quantité des produits stupéfiants en Vaucluse



Crédit : Préfecture de Vaucluse

La chasse est ouverte pour les usagers de stupéfiants

En corollaire de cette 'guerre' contre les trafiquants, la lutte contre la consommation de stupéfiants s'est intensifiée en 2024 à travers le recours aux amendes forfaitaires délictuelles (AFD). « J'insiste sur l'importance aussi sanctionner le consommateur », précise Thierry Suquet. Dans cette optique, ces amendes pour usage de stupéfiants ont triplé en Vaucluse depuis 2021 (2 754 en 2024 contre 901 en 2021). Dans le même temps, 20 AFD pour occupation de hall d'immeuble pour les services de gendarmerie ont été dressé en 2024, contre 0 l'année précédente.

« Sur l'année à venir, nous souhaitons augmenter les contrôles de terrain, le recours aux AFD et la présence sur les points de deal », prévient déjà le préfet.

> « La question n'est plus de se demander si l'on peut saisir les biens des narcotrafiquants mais comment nous allons les saisir. »
>
> *Florence Galtier, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon*

« Sur Avignon, nous recensions 24 points de deal, aujourd'hui nous en comptons une douzaine »,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

complète pour illustrer les résultats de ce 'harcèlement' Florence Galtier, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon.
« On met en place plusieurs façons de s'attaquer à ces trafics, poursuit la procureure. Evidemment, l'interpellation, la répression et la condamnation mais également la saisie des avoirs financiers. Car si la case détention est quelque chose qui est parfaitement intégré par les délinquants, nous faisons le constat que la saisie des avoirs est un axe particulièrement efficace dans la lutte contre ces trafics. Que ce soit au niveau des produits mais aussi des biens et des immeubles. Aujourd'hui, la question n'est plus de se demander si l'on peut saisir les biens des narcotrafiquants mais comment nous allons les saisir. »



Saisie de stupéfiants par la Bac d'Avignon le 30 janvier dernier. Crédit : Police nationale de Vaucluse/Facebook

Même cause et même effets pour ressort voisin de Carpentras. « Les priorités sont identiques, précise Hélène Mourges, procureure de la République du tribunal judiciaire de Carpentras
Cela se déclinent notamment par une présence très importante des forces de sécurité sur les zones de vente sont interpellées de manière journalière des personnes travaillent comme 'charbonneur' ou comme guetteur. Donc, une politique extrêmement offensive tant des forces de sécurité à l'intérieur mais aussi des réponses pénales qui y sont apportées. »
Dans cette 'guérilla' contre le trafic et l'usage de stupéfiants en vaucluse, « les fermetures administratives et les fermetures judiciaires constituent un angle d'attaque contre les établissements qui blanchissent l'argent des trafics », poursuit Hélène Mourges.

L'outil des fermetures administratives
« Les fermetures administratives temporaires sont un levier essentiel pour prévenir les troubles et les nuisances de voisinage générés par certains commerces, sanctionner les irrégularités dans le domaine sanitaire, de vente de tabac, d'emploi de travailleur non déclaré voire en situation irrégulière, et pour lutter contre le narcotrafic, complètent les services de la préfecture. En effet, certains pseudo-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

commerces peuvent participer aux trafics directement, comme lieu de deal, ou indirectement, à travers le blanchiment d'argent. »

En 2024, les services de l'État ont procédé à 51 fermetures administratives : 18 pour vente illicite de tabac (13 en 2023, +38,5%), 16 pour atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publiques (12 en 2023, +33,3%), 1 pour des infractions aux lois et règlements relatifs aux débits de boissons (1 en 2023), 3 pour des infractions aux règles sanitaires ainsi que 13 pour des infractions aux dispositions du Code du travail.

Jusqu'à 30 000€ par jour pour un point de deal

En tapant au porte-monnaie, les deux tribunaux judiciaires de Vaucluse ont ainsi saisi 300 000€ en 2024 pour le ressorte de Carpentras et près de 500 000€, dont 127 000€ en cryptomonnaies, pour celui d'Avignon. Pour autant, la marge semble importante quand l'on sait qu'un point de deal vauclusien peut rapporter jusqu'à 25 000 à 30 000€ par jour.

En parallèle, le narcotrafic engendre des violences alimentées par le trafic d'armes, qui implique par ricochet une multiplication des saisies d'armes. Ainsi, 319 armes ont été saisies sur le département en 2024 (181 en zone gendarmerie et 138 en zone police). Côté volet volet administratif, 284 procédures de dessaisissement d'armes au motif d'ordre public ont été réalisées en 2024 (x3 en trois ans).

Davantage d'agressions gratuites et de violences sexuelles

Le bilan de la délinquance en Vaucluse ne se limite pas aux narcotrafics. En 2024, atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes ont aussi enregistré une forte hausse (+716 faits en 2024, soit une augmentation de 11 %).

Dans le détail, les violences physiques crapuleuses (violences qui ont pour but le vol, l'appropriation d'un bien : braquage, vol à main armée, vol avec violences) baissent de 16 faits, soit – 4,4 % (363 faits en 2024 contre 379 faits en 2023). Lles violences physiques non crapuleuses (violences gratuites, qui ne sont pas liées à l'atteinte aux biens) augmentent de 438 faits, soit +11% (4 415 faits en 2024 contre 3977 faits en 2023). Plus de 60 % des AVIP constatés relèvent de violences physiques non crapuleuses. Les menaces et chantages augmentent de 172 faits, soit +10,9 % (1749 faits en 2024 contre 1577 faits en 2023). Les violences sexuelles augmentent de 113 faits, soit +19,8 % (684 faits en 2024 contre 571 faits en 2023).

Les violences envers les femmes majeures (nombre de victimes par type d'infraction)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Infractions	2023		2024	
	Total	Dont contexte familial	Total	Dont contexte familial
Homicide	0	0	2	1
Tentative d'homicide	4	3	1	1
Violences ayant entraîné la mort	0	0	1	0
Autres coups et blessures volontaires	1495	1026	1783	1116
Séquestration	8	3	16	11
Menace ou chantage	655	257	738	214
Violences sans arme	NC*	NC	552	13
Atteinte à la dignité et à la personnalité	440	31	82	2
Proxénétisme	2	0	6	0
Viol sur des majeures	100	46	118	40
Harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles	125	7	115	7
Atteinte sexuelle	27	0	73	11
Non versement de pension alimentaire	NC	NC	96	96
Total	**2856**	**1373**	**3583**	**1512**

** NC : Non communiqué. Les deux nouveaux indicateurs, violences sans armes et non versement de pensions alimentaires, seront pris en compte dans le calcul du pourcentage d'évolution des plaintes à partir de 2025.*

Crédit : Préfecture de Vaucluse

Parmi ces victimes de violences, les vauclusiennes restent toujours particulièrement exposées. En 2024, les services de police et de gendarmerie ont enregistré les plaintes de 3 583 femmes majeures. Il s'agit d'une augmentation de 2,8% sur un an. Les violences à caractère sexuel : parmi ces plaintes, 312 (9%) invoquent des faits de harcèlement, d'agression ou d'atteinte sexuelle, de proxénétisme ou de viol. Les plaintes pour viol représentent la plus grande part (118 viols). Un tiers d'entre eux se déroule dans le contexte familial.

Si aucun féminicide ni homicide n'est survenu en Vaucluse dans un contexte familial en 2023, deux femmes ont été tuées en 2024. Une femme de 85 ans a été tuée par arme à feu par son mari à Pertuis en novembre et une jeune femme de 24 ans a été assassinée par strangulation en décembre à Avignon, après avoir subi des actes de torture et de barbarie.
Les plaintes des femmes majeures concernent à 70 % les infractions suivantes : les coups et blessures volontaires représentent plus d'une plainte sur deux : 1 783 victimes en 2024 contre 1 495 victimes en 2023 (+19,2%). Cette infraction se déroule dans 74 % des cas dans le contexte familial. Les menaces ou le chantage, qui constituent la deuxième infraction, représentent 738 plaintes en 2024, contre 655 en 2023 (+12,6%). Cette infraction se déroule dans 29% des cas dans le contexte familial.
« Dans une année marquée par le procès Pélicot, il est important de rappeler que la victime ne doit pas

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

rester seule », martèle Florence Galtier, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon.

Les escroqueries et infractions économiques et financières
Les EIEF (Escroqueries et infractions économiques et financières) comprennent les escroqueries d'une part (3 949 infractions constatées en 2024, soit 93% des EIEF), ainsi que les infractions économiques et financières d'autre part (302, 7%). En 2024, les EIEF sont en hausse de 12 % en moyenne (4 251 en 2024 contre 3787 en 2023). Ce sont les infractions économiques et financières qui augmentent le plus (+41,8%). Parmi ces faits constatés, 1088 ont été élucidés.

Sur les infractions économiques et financières, la tendance du département de Vaucluse est globalement cohérente avec les tendances haussières observées au niveau national entre 2023 et 2024. Cependant, sur les escroqueries, les chiffres se stabilisent au niveau national (+0,2% par rapport à 2023) alors qu'ils continuent de croître sur le département (+10,5%).

> « Tous les indicateurs sont au rouge sur l'insécurité routière. »
>
> *Thierry Suquet, préfet de Vaucluse*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Image d'illustration. Crédit : Gendarmerie de l »Ardèche/Facebook

Sécurité routière : une mauvaise année

Enfin, concernant l'insécurité routière, « ce n'est pas une bonne année, reconnaît le préfet de Vaucluse. Avec 41 décès (+ 41%), 781 blessés (+78%) et 606 accidents (+80%), tous les indicateurs sont au rouge sur l'insécurité routière et c'est particulièrement visible pour les deux roues motorisées (15 décès soit 37% de l'ensemble de la mortalité routière 2024. »

Dans 68 % des cas, les personnes décédées sont 'présumées responsables' de l'accident. Il est à noter que cette répartition s'inverse, en ce qui concerne les blessés, ou 63 % sont 'présumés non responsables'.

Les mois les plus meurtriers en 2024 ont été mai, juin, juillet et décembre. Ils concentrent à eux seuls 54 % des tués de l'année. À la différence de 2023 où les accidents du dernier trimestre concentraient 43 % des accidents et 41 % des blessés, l'année 2024 semble plus homogène avec une moyenne mensuelle plus élevée d'accidents et ce dès le mois de mai (50 accidents contre 14 en 2023). Deux pics notables pour les mois juin/juillet (22 % de l'accidentalité 2024) et octobre (10 %).

Les accidents mortels ont lieu hors agglomération dans 74 % des cas (62 % sur la période 2018/2022) et en agglomération dans 26 % des cas (27 % sur la période 2018/2022). Aucun mort sur l'autoroute en 2024, contre 1 en 2023.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

En 2024, ce sont 1768 suspensions de permis de conduire qui ont été prononcées (+7%), dont 667 pour alcoolémie, 704 pour stupéfiants et 364 pour excès de vitesse.

Laurent Garcia



Combien d'agents pour lutter contre la délinquance en Vaucluse ?
Actuellement la police nationale dispose de 726 agents en Vaucluse (commissaires, officiers, gradés et gardiens, policiers adjoints, contractuels, personnels administratifs techniques et scientifiques). Elle compte également 83 réservistes, répartis dans les 4 circonscriptions de police (Avignon, Carpentras, Cavaillon et Orange) du département.
« Des effectifs qui vont être renforcés dès la semaine prochaine par 15 policiers supplémentaires » annonce Emmanuel Desjars de Keranrouë, directeur interdépartemental de la police nationale de Vaucluse.
Côté gendarmerie, dont la zone d'intervention couvre 146 communes sur 151 en Vaucluse, l'effectif total

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

est de 708 personnels (officiers, sous-officiers, gendarmes, contractuels et civils) et 550 réservistes répartis dans les 4 compagnies (Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis), l'escadron départemental de sécurité routière et une maison de protection des familles. Dans le cadre du programme nationale de création de 200 nouvelles brigades, le Vaucluse accueille la brigade mobile de la Tour d'Aigues depuis juin 2024 alors que celles de Courthézon et la brigade fixe de Caromb devraient l'être à horizon 2027.
Enfin, la direction régionale des douanes d'Aix-en-Provence dispose de trois services basé à Avignon : la Brigade de sécurité intérieure (BSI) d'Avignon, le centre Contributions Indirectes Viticulture et le bureau de douane d'Avignon. Cela représente une cinquantaine de personnes. A cela s'ajoute les effectifs des différentes polices municipales de Vaucluse dont 53 ont conventionné (+3 par rapport à 2023) avec les services de l'Etat afin de mieux coordonner leurs avec celles de la gendarmerie ou de la police.
Crédit : Police nationale de Vaucluse/Facebook

Carpentras, 8e édition du Forum de la Formation et de l'Engagement ce mercredi 26 février

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Le Point Info Jeunes de Carpentras organise la 8e édition de son Forum de la Formation et de l'Engagement ce mercredi 26 février de 13h30 à 16h30. Mission ? Accompagner les jeunes Carpentrassiens dans la construction de leur avenir.

L'événement sera l'occasion pour les jeunes de rencontrer des professionnels de la formation, des structures d'accompagnement, et des représentants d'organisations proposant des dispositifs d'engagement. Ils pourront échanger et découvrir des parcours adaptés à leurs projets personnels et professionnels.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Copyright Ville de Carpentras

Seront présents

Près de 29 centres de formation seront présents couvrant les domaines de : la beauté, l'animation, les arts, le bâtiment et l'aménagement, le commerce, la comptabilité, la gestion, l'agro-alimentaire, la Santé, le secrétariat, le social, les transports, la maintenance automobile et la carrosserie, les métiers de l'audiovisuel, de la bouche, du jeu vidéo, des technologies de l'industrie, et bien d'autres.

Un forum très fréquenté

Le forum de la formation et de l'engagement draine 200 visiteurs, 47 partenaires exposants au gré de stands d'exposition et d'ateliers. En parallèle, 10 structures en quête de volontaires ainsi que des représentants de l'armée de terre et de l'air, de la gendarmerie, de la police… proposeront des temps d'échanges pour sensibiliser à la notion d'engagement et en expliquer les nombreux bénéfices, que ce soit à court, moyen ou long terme.

Construire son parcours d'orientation

De plus, des stands d'information permettront d'accompagner les jeunes sur des thématiques comme : Construire son parcours d'orientation, La mobilité internationale, Les démarches Parcoursup, Les aides au logement et la vie étudiante.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Parcours artistique
Tout au long de la journée, des jeunes volontaires de la Mission locale engagés dans un Parcours Citoyen Engagé exposeront leurs œuvres artistiques autour de la citoyenneté. Ces créations reflètent leur vision et leur implication, et ils partageront leur expérience à travers des témoignages.

Les infos pratiques
Forum de la formation et de l'engagement. Mercredi 26 février. Au cabaret. Parking Saint-Labre. De 13h30 à 16h30. jeunesse@carpentras.fr



Copyright Ville de Carpentras

(Vidéo) Trafic de stupéfiants à Avignon :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Fusillades à La Barbière et Saint-Chamand



«Trois fusillades en deux jours dans les quartiers de La Barbière et de Saint-Chamand à Avignon ont entraîné un décès et blessé cinq individus, sur fond de règlements de comptes probablement liés au trafic de stupéfiants, » a relaté Thierry Suquet, préfet de Vaucluse.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Photo archives facebook, Police nationale 84

Les faits

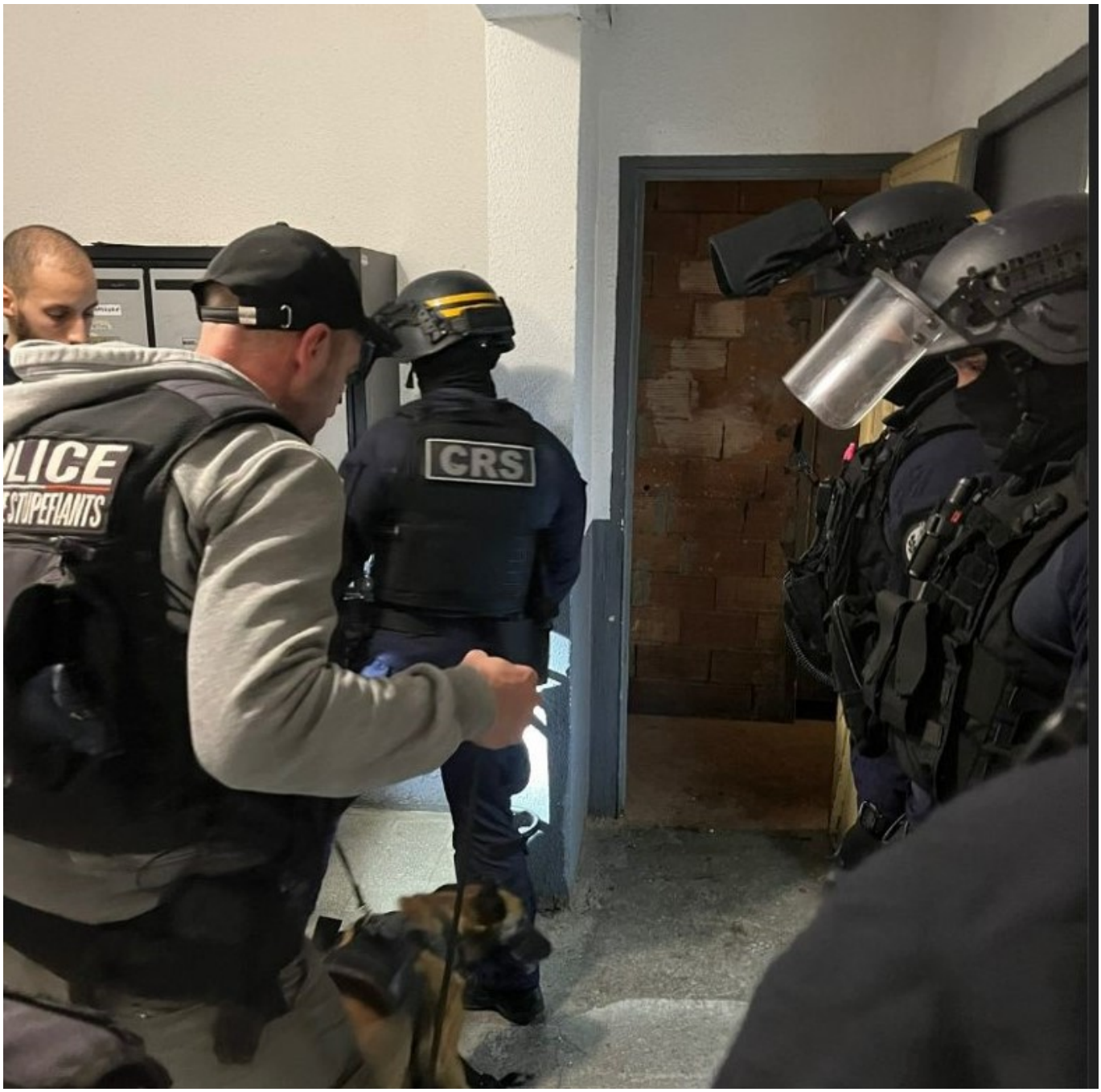
«Lundi 17 février, à 19h, plusieurs coups de feu ont été tirés dans le quartier de la Barbière, à Avignon, entraînant le décès d'un individu. Un second, gravement blessé, a été pris en charge par les secours. Cet évènement fait suite à deux fusillades perpétrées dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 février dans les quartiers de la Barbière et de Saint-Chamand, qui ont blessé quatre individus.»

Une unité de forces mobiles en renfort

«Le département de Vaucluse bénéficie depuis mardi 18 février, du déploiement d'une unité de forces mobiles à Avignon, en renfort des unités locales. La sécurisation des lieux se poursuivra aussi longtemps que nécessaire afin de garantir le retour au calme dans ces quartiers et assurer l'interpellation des délinquants impliqués dans ces fusillades.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Ce jeudi 13 février, les policiers de Vaucluse, appuyés par la CRS 81, ont frappé fort dans le quartier de La Reine Jeanne à Avignon. Objectif : mettre un coup d'arrêt au trafic de drogue. Mission accomplie avec l'arrestation de deux individus grâce au flair des chiens détecteurs de stupéfiants et au travail des policiers. Bilan des saisies : 577 g de cocaïne, 460 g de résine de cannabis, 25,76 g d'herbe de cannabis, 610 € en espèces Copyright facebook Police Nationale de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Les services de Police et de gendarmerie
«En 2024, les services de police et de gendarmerie ont saisi 319 armes en 2024, et la préfecture a réalisé 300 dessaisissements d'armes à feu non autorisées –multiplication par 3 par rapport à 2023-.»

Restauration de la sécurité au quotidien
«À la demande du ministre de l'Intérieur, la préfecture et les forces de sécurité intérieure travaillent depuis plusieurs semaines à l'élaboration d'un Plan d'action départemental de restauration de la sécurité du quotidien, qui sera présenté le vendredi 21 février 2025 par Monsieur le préfet de Vaucluse. Ce plan s'articule autour de plusieurs axes d'intervention précis et vise à obtenir des résultats concrets sur la sécurité et le recul de la délinquance. La lutte contre le trafic de stupéfiants et contre les multiples nuisances qu'il génère constitue ainsi un objectif prioritaire du plan vauclusien.» Ce plan sera dévoilé le 21 février.

Cécile Helle, maire d'Avignon avait également réagi à ces fusillades successives demandant à Bruno Retailleau, le ministre de l'Intérieur, une mobilisation à demeure des Forces de sécurité dans les quartiers de la ville d'Avignon touchés par l'insécurité liée au trafic de drogues afin de ramener, chez les habitants, sécurité, sérénité et confiance.»
MMH & LG

Réactions en chaine après l'incendie volontaire au commissariat de Cavaillon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Ministre, préfet, maire, sénateur… l'incendie cette nuit de plusieurs véhicules de la police nationale devant le commissariat de Cavaillon a entraîné une succession de réaction condamnant cet acte qualifié de 'représailles' de la part des narcotraficants locaux.

« Cette nuit vers 5h du matin, plusieurs individus ont incendié les véhicules de police stationnés devant le commissariat de Cavaillon, a précisé cet après-midi Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse. Quatre véhicules de police ont été détruits par le feu. L'incendie s'est propagé sur la façade du commissariat et sur un commerce attenant. Grâce à l'intervention rapide des pompiers, le feu a pu être rapidement circonscrit. La façade du commissariat a été endommagée et l'immeuble enfumé, néanmoins les dégâts à l'intérieur sont relativement mineurs. Aucun des trois fonctionnaires présents dans le commissariat n'a été blessé. Cinq autres individus qui étaient en garde à vue dans les geôles du commissariat ont été transférés à l'hôtel de police d'Avignon. Une famille a dû évacuer son domicile du fait des fumées, mais a pu le réintégrer dans la matinée. »

> « Ces événements survenus renforcent la détermination des services de l'État à éradiquer le trafic de stupéfiants à Cavaillon. »
>
> *Thierry Suquet, préfet de Vaucluse*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

L’intensification de la lutte contre les narcotrafics à l’origine de cette attaque ?

« Cet événement, complète le préfet de Vaucluse, survient alors que la police mène en ce moment des actions particulièrement offensives à l’encontre du trafic de stupéfiant, avec une opération ‘place nette’ qui s’est déroulée il y a quelques jours, 25 interpellations, 6 kilos de cocaïne et 15 kilos de cannabis saisies depuis début septembre. Les évènements survenus tôt ce matin renforcent la détermination des services de l’État à éradiquer le trafic de stupéfiants et à rendre aux habitants de Cavaillon la tranquillité publique à laquelle ils ont droit. Ces agissements n’entraveront en rien l’action des services. »

« Ainsi, rappelle Thierry Suquet, alors même que ces évènements survenaient, la police était en action pour démanteler un squat proche de l’avenue de la Libération, dont les liens avec le trafic de stupéfiants sont avérés. »

Pour conclure, le représentant de l’Etat en Vaucluse insiste : « Dès cette fin de matinée, le commissariat a repris une partie de ses activités. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Crédit : BFM TV/Images témoin/DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Crédit : BFM TV/Images témoin/DR

Même indignation pour Gérard Daudet, le maire de Cavaillon qui « condamne avec fermeté ces actes inacceptables et apporte bien évidemment tout mon soutien aux forces de l'ordre qui au quotidien sont sur le terrain, ainsi qu'au commerçant et familles impactées. Je laisse les enquêteurs effectuer leur travail pour retrouver les auteurs que la justice devra condamner sévèrement. »

> « Je ne baisserai pas les bras face à la violence et face au trafic de drogue. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Gérard Daudet, maire de Cavaillon

Recrutement de 3 policiers municipaux supplémentaires

« Ces événements surviennent alors que les forces de police intensifient leurs efforts pour combattre le trafic de stupéfiants à Cavaillon, efforts qui ont déjà permis des saisies importantes de drogue et plusieurs interpellations, confirme l'élu cavare. Ma détermination à éradiquer la criminalité aux côtés de notre police nationale ne faiblira pas. Lors de mon échange avec le ministre de l'Intérieur, j'ai eu la confirmation que les actions de la police vont continuer à se multiplier en ce sens. »

« Dès ce matin, en lien avec la préfecture et les services de police, un squat en sortie de ville était évacué. Je ne baisserai pas les bras face à la violence et face au trafic de drogue, » conclut Gérard Daudet qui rappelle également qu'il a engagé depuis plusieurs semaines déjà « le recrutement de trois agents supplémentaires pour la Police municipale et renforcé la présence policière en centre-ville afin de lutter plus efficacement encore contre l'insécurité et les incivilités. »

« Frapper fort, résister et tenir debout face aux représailles ! »

Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse

Pour sa part, le sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste Blanc insiste sur sa volonté de « Frapper fort, résister et tenir debout face aux représailles » dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue à Cavaillon.
Le parlementaire poursuit : « L'incendie criminel de cette nuit ne fera que renforcer collectivement notre détermination. En tant que Sénateur de ce territoire, je tiens à réaffirmer ici mon soutien inconditionnel aux forces de l'ordre, aux autorités locales et à tous ceux qui s'impliquent quotidiennement dans cette lutte difficile. Nous mènerons cette bataille sans relâche, car nous avons la responsabilité de protéger nos concitoyens et de restaurer l'ordre républicain à Cavaillon. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Il y a quelques jours, la police nationale a procédé à 9 interpellations à Cavaillon. Cette vaste opération de lutte contre les trafics de stupéfiants a permis la saisie de 3kg de cocaïne, 2,5kg de cannabis et des armes. Crédit : Police nationale/Facebook/DR

Jusqu'à 20 ans de prison pour ces actes criminels ?

« Je tiens à saluer l'engagement sans faille de Gérard Daudet, maire de Cavaillon, des élus, de la police nationale et police municipale, ainsi que des services de l'Etat, poursuit Jean-Baptiste Blanc. Ensemble, ils mènent avec détermination une bataille essentielle pour restaurer la sécurité et la sérénité dans Cavaillon. Ces représailles démontrent que nos actions touchent là où ça fait mal. Nous continuerons le combat, avec force et persévérance, aux côtés de tous ceux qui refusent de laisser notre ville aux mains des trafiquants. La justice sera rendue. Une enquête a été immédiatement ouverte par la police judiciaire, sous l'autorité de la procureure de la République d'Avignon. Les auteurs de cet acte criminel, qualifié de 'destruction par moyens dangereux', encourent jusqu'à 20 ans de prison. »

> « Une attaque contre nos institutions. »
>
> *Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur*

Enfin pour Bruno Retailleau, le ministre de l'Intérieur : « L'Etat ne se laissera pas intimider et nous allons intensifier notre lutte contre le narco-banditisme. Je placerai la lutte contre le crime organisé au centre de mes préoccupations parce qu'il constitue une attaque contre nos institutions ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Le ministre de l'Intérieur, qui a demandé à Nicolas Daragon, son ministre délégué à la sécurité, de se rendre sur place, a aussi confirmé l'envoi d'une unité de forces mobiles de la CRS 81 afin de renforcer soutenir l'action de sécurisation de la police. Plus particulièrement dans la cité du Dr Ayme, mais aussi dans les autres cités de Cavaillon.

Théâtre de l'Oulle, l'exceptionnelle 'Elle ne m'a rien dit'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Théâtre de L'Oulle un soir de première à Avignon. Il fait bon et doux. Nous sommes accueillis par Laurent Rochut, le maître des lieux, directeur de la Factory et Denis Sublet, le très dynamique et souriant attaché de presse. Il a pressé tous les journalistes de venir ce soir et fait carton plein. Nous allons assister à une représentation de 'Elle ne m'a rien dit', à propos de l'histoire vraie de Ahlam et Hager Sehili.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Séphora Haymann interprétant Hager Sehili et sa soeur Ahlam jouée par Lisa Hours DR MMH

Sur la scène figurent un modeste appartement aux parois tendues d'un tissu transparent et devant celui-ci, un fauteuil roulant. Deux petites filles, la cadette Ahlam dans les bras de l'ainée, Hager, se racontent des histoires et se plaisent à imaginer leur avenir à apprendre tout du monde. Le temps passe. Même si Ahlam n'a jamais pu marcher, elle est désormais une jeune femme indépendante et heureuse qui exerce le métier de contrôleuse de gestion à Strasbourg.

Elle va rencontrer,
par l'entremise d'une lointaine amie, un jeune homme ingénieur en informatique, qui vient d'un petit village du Maghreb. Il lui fait assidument la cour. Seul hic, il est en situation irrégulière et leur amour, s'il devient officiel, pourrait bien les sauver d'une séparation devenue désormais inenvisageable. Bientôt Ahlam met au monde leur petit garçon.

En réalité ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Ahlam Sehili mourra samedi 17 avril 2010 à 14h52 sous les coups de son conjoint avant que celui-ci ne se défenestre, laissant leur nouveau-né au creux de leur lit. Lorsque les amis et les voisins rentreront dans l'appartement, c'est dans un champ de bataille maculé de sang qu'ils trouvent le corps torturé et sans vie d'Ahlam.

Avant cela ?
La personnalité hors norme d'une femme Hager Sehili, la grande sœur d'Ahlam, qui fait trembler ciel et terre afin qu'aucune femme, jamais, ne meurt plus sous la torture et la violence des coups de son conjoint.

Faute lourde
Mais le sujet principal de la pièce est peut-être ailleurs : dans le traitement humain, psychologique et administratif de ces affaires par la Justice et la Police. Car, depuis la mort de sa petite sœur, Hager milite pour la prise en compte de ces femmes abimées par les brimades à répétitions qui n'arrivent pas à se sauver d'une mort trop souvent programmée. Elle veut que, comme en Espagne, les conjoints violents soient immédiatement frappés par une ordonnance de protection et une interdiction judiciaire d'entrer en contact, seule véritable solution pour rester en vie, ce que confirment très clairement les statistiques hispaniques.

L'enquête
Après l'effroi et la sidération, -car Ahlam n'a jamais rien dit de ce qu'elle vivait à sa grande sœur-, Hager a enquêté sur la mort de sa cadette et est tombée sur l'inconcevable : la veille de sa mort, sa sœur s'était rendue au commissariat pour demander une ordonnance d'éloignement de son conjoint de son domicile mais le policier de service n'a pas répondu à sa requête et n'a pas pris en compte sa plainte.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Corine Juresco interprétant la mère de Ahlam et sa fille jouée par Lissa Hours DR MMH

Défaut de Justice

«Également Hager Sehili est la seule femme, à ce jour, à avoir fait condamner l'Etat pour 'Dysfonctionnement du service public de la Justice' et pour 'faute lourde'. Le jugement a été rendu 11 ans après les faits. C'était le 17 mars 2021 mais ça ne se sait toujours pas,» souligne Hakim Djaziri.
(Ndlr : En France, les femmes victimes de violence peuvent s'adresser au numéro d'urgence 3919 et au bureau des Vif (Violences intrafamiliales) dont une cellule existe à la gendarmerie intramuros d'Avignon. Des partenariats existent également avec des bailleurs sociaux tels que Grand Delta Habitat pour des relogements d'urgence en meublés.)

Comment tout a commencé ?

Par une rencontre. Hager Sehili a conté la tragique histoire de sa sœur à Hakim Djaziri, l'auteur de cette pièce lui-même algérien et kabyle. Il explique que dans sa culture la femme tient une place centrale et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

respectée. Il écrira cette pièce après avoir entendu et enregistré Hager Sehili plus de 20 heures. Pourquoi ? « Pour toutes celles qui subissent et ne parlent pas. Pour qu'il y ait mobilisation urgence et vitale,» martèle l'auteur, metteur en scène et comédien.

Des pistes ?

«Ma cible principale ? Ce sont les jeunes, reprend Hakim Djaziri. Ils sont les bâtisseurs de la société. Mon rôle ? Informer, prévenir, faire en sorte que les collégiens et lycéens puissent changer leur façon de percevoir l'autre parce que nous sommes sur le principe d'inégalité, comme le harcèlement à l'école. On introduit cette question : Qu'est-ce qu'un monde juste, un monde égalitaire ? On veut être impactant en travaillant ainsi en Zone Rep (Réseau d'éducation prioritaire), nous avons pu vraiment changer le regard de ces jeunes avec lesquels nous avons travaillé toute l'année, au gré de plus de 25 ateliers. Lorsque nous sommes revenus un an après, ils avaient mis en place 'La semaine de la douceur'.»



Séphora Haymann, dans le rôle de Hager Sehili et Antoine Formica interprétant le juge des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

tutelles DR MMH

Le constat, les chiffres ?
«En France, tous les 2,5 jours une femme meurt sous les coups de son conjoint ou de son ex, précise Hakin Djaziri. Ce qui n'est pas comptabilisé ? Les femmes qui meurent poussées au suicide et celles qui décèdent sous les coups d'un proche, autre que son conjoint. Nous sommes confrontés à une situation dramatique depuis 30 ans, depuis qu'on compte les mortes. Elles sont entre 120 et 150 par an et cela est la funeste conséquence du manque d'égalité homme femme. Près de 200 000 agressions par an toutes confondues sont ainsi comptabilisées : violences administratives, financières, psychologiques, conjugales…»

Mon avis ?
Cette pièce est un bijou d'écriture. La chorégraphie, la gestuelle de la danse en fauteuil roulant, la musique, la mise en scène et la mise en lumière s'imbriquent comme dans un puzzle avec tant d'harmonie, de poésie, oui, oui, vous avez bien lu, que l'on perçoit à peine, ce mouvement d'horlogerie suisse qui en fait une pièce maîtrisée, rythmée, foisonnante. La tension s'installe, monte, s'affaiblit, reprend comme les soubresauts de la vie. Les comédiens jouent avec talent, humilité, s'effaçant devant une réalité crédible, tous offrant une grande justesse. Parce qu'elle est profonde et de grande qualité, cette pièce connaîtra assurément un vif succès.

Grâce à eux
'Elle ne m'a rien dit'. C'est la première phrase qu'a prononcé Hager Sehili lorsqu'elle a rencontré Hakim Djaziri. D'après une histoire vraie de Hager et Ahlam Sehili. Texte et mise en scène de Hakim Djaziri. Assistante mise en scène Marie Collucci. Les comédiens : Séphora Haymann, Lisa Hours, Corinne Juresco, Antoine Formica et Hakim Djaziri. Chorégraphie de Cathy Pollini, scénographie de Ghil Meynard, Création lumière de Lila Meynard, Création sonore de Mehdi Bourayou et costumes d'Aurore Lanne.

Les infos pratiques
'Elle ne m'a rien dit'. Du 29 juin au 21 juillet 2024. Du Lundi au dimanche inclus à 22h30. A la Factory-Théâtre de l'Oulle. 19, Place Crillon. Relâche les mardis. A partir de 13 ans. Durée du spectacle 1h30. De 15 à 22€. Production Le point Zéro. Réservation 09 74 74 64 90 www.la-factory.org et www.theatredeloulle.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



De gauche à droite, Hakim Djaziri interprétant le conjoint violent, Lisa Hours pour Ahlam Sehili, Séphora Haymann pour Hager Sehili, Corinne Juresco dans le rôle de Fatimi la mère, la directrice de la sûreté du Bas-Rhin et la doyenne des juges d'instruction et Antoine Formica dans les rôles de l'adolescent, le policier, Stéphane, Gilles, le juge des tutelles, le maire et le greffier. DR MMH

Refus d'obtempérer : le Vaucluse juste

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

derrière la Seine-Saint-Denis



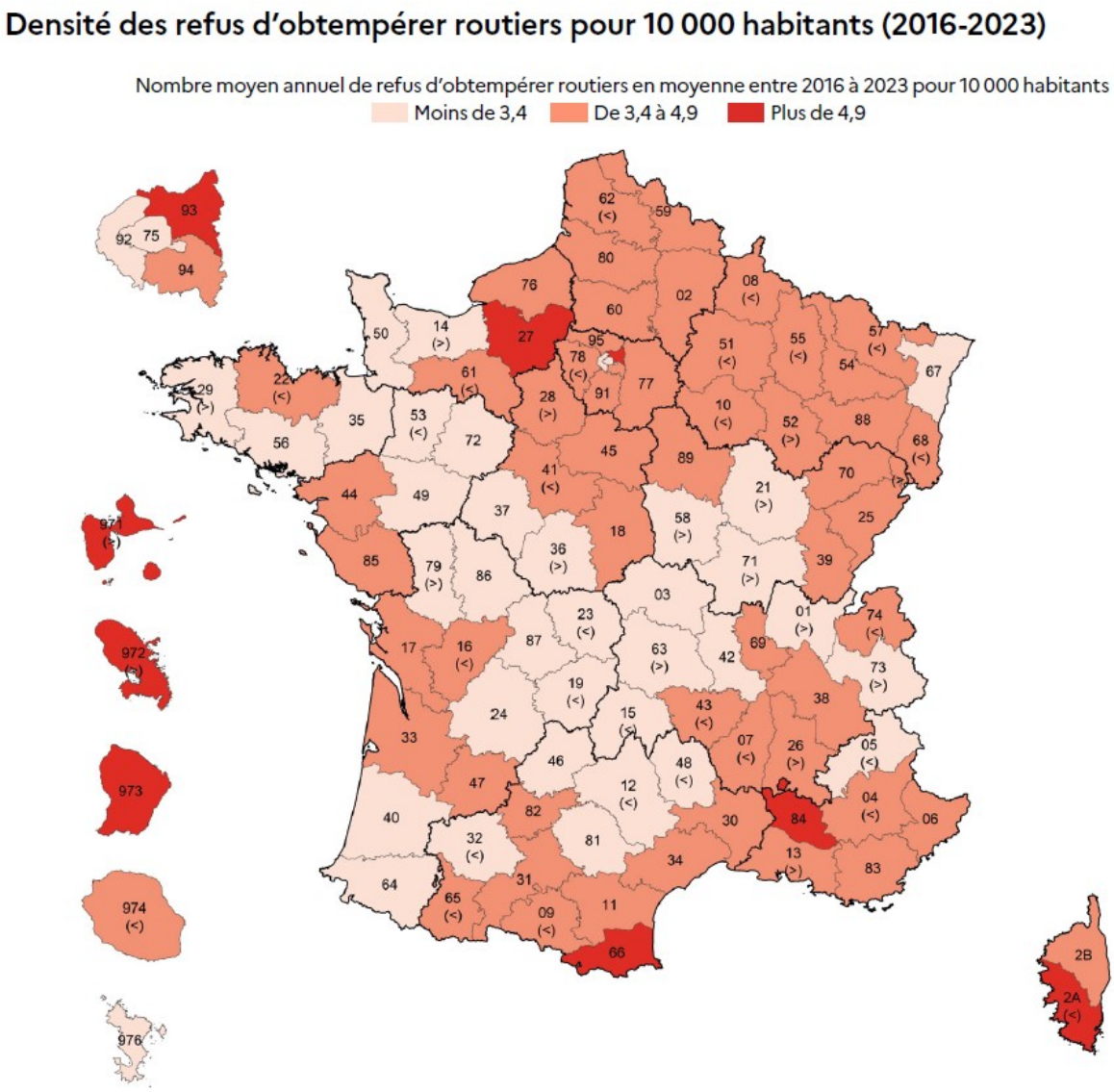


Alors qu'un policier a été blessé ce week-end après un refus d'obtempérer à Avignon et que la reconstitution des faits ayant abouti à la mort du jeune Nahel le 27 juin 2023 vient d'être organisée à Nanterre, tenter d'échapper à un contrôle semble être devenu un 'sport national' en Vaucluse. C'est ce qui ressort en tout cas d'une étude du service statistique ministériel de la sécurité intérieure.

Avec un taux de 6,05 refus d'obtempérer pour 10 000 habitants, le Vaucluse affiche le 2e taux le plus élevé de France métropolitaine derrière la Seine-Saint-Denis (6,4). Dans ce classement établi par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) dans le cadre d'une étude sur les refus d'obtempérer routiers enregistrés par les services de police et de gendarmerie sur la période 2016-2023, les autres départements les plus concernés sont les Pyrénées-Orientales, l'Eure (5,3), la Corse-du-Sud (5) et les Bouches-du-Rhône (4,92). Un 'palmarès' où les départements d'outre-mer se distinguent également avec la Martinique (7,4), la Guadeloupe (7,2) et la Guyane (5,9) alors que la moyenne nationale s'élève à 3,83 pour 10 000 habitants.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Cliquer sur l'image pour l'agrandir. ©Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)

340 refus d'obtempérer par an

Le Vaucluse comptabilise ainsi 340 refus d'obtempérer en moyenne par an sur la période 2013-2023. De quoi afficher le plus important taux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur devant les Bouches-du-Rhône (4,92), le Var (4,24), les Alpes-Maritimes (3,87), les Alpes-de-Haute-Provence (3,81) et les Hautes-Alpes (2,54).

Chez nos voisins du grand Sud, la Drôme (4,79), le Gard (4,36), l'Hérault (4,45) affichent des niveaux largement supérieurs à la moyenne hexagonale. Seul le département de l'Ardèche (3,69) descend sous ce seuil (voir tableau ci-dessous).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Nombre de refus d'obtempérer routiers									
Département	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Taux pour 10 000 hab.
Alpes-de-Haute-Provence	46	46	56	85	83	77	58	52	3,81
Hautes-Alpes	29	27	41	30	48	33	33	45	2,54
Alpes-Maritimes	434	437	402	448	477	410	384	393	3,87
Ardèche	84	104	93	140	134	159	128	129	3,69
Bouches-du-rhône	996	1042	1098	981	1014	1019	1024	860	4,92
Drôme	206	230	259	243	276	267	237	258	4,79
Gard	267	301	318	286	388	376	339	340	4,36
Hérault	458	526	528	519	591	575	528	457	4,45
Var	393	471	505	474	457	510	460	392	4,24
Vaucluse	**318**	**305**	**334**	**352**	**355**	**374**	**348**	**333**	**6,05**
France	24360	26158	25990	26306	26812	27340	25845	23124	3,83

Cliquer sur l'image pour l'agrandir. ©Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)

Augmentation des délits aggravés

Sur la période 2016–2023, les forces de sécurité intérieure ont constaté 25 700 délits de refus d'obtempérer routiers en moyenne par an. Ces derniers ont légèrement diminué sur la période (-5%), avec une hausse entre 2016 et 2021, suivie d'une baisse de 2021 à 2023.

Près d'un refus d'obtempérer routier sur cinq est un délit aggravé, c'est-à-dire qu'ils exposent directement d'autres personnes à un risque de mort ou d'infirmité. En 2023, parmi les 4 900 refus d'obtempérer aggravés enregistrés, 90% mettent en danger des usagers de la route et 10% des agents de la police ou de la gendarmerie. La part de ces délits aggravés est passée de 16% en 2016 à 21% en 2023.

« 97% des personnes interpellée pour un refus d'obtempérer routier sont des hommes. »

Portrait-robot des fuyards

Rapportés à la population potentiellement concernée, ces refus d'obtempérer ne sont pas plus fréquents dans les grandes unités urbaines que dans les petites. Ainsi, les unités urbaines de 200 000 habitants et plus, enregistrent autant de refus d'obtempérer routiers relativement à leur population que les unités urbaines de seulement 5 000 à 10 000 habitants.

Par ailleurs, sur les données provenant des zones police, plus détaillées et représentant 53% des délits élucidés, on observe que 75% des personnes mises en cause sont âgées de 15 à 29 ans et 18% sont âgés de 30 à 44 ans.

Dans le même temps, 97% des personnes interpellée pour un refus d'obtempérer routier sont des hommes. Une proportion quasi stable depuis 2016. Enfin, 87% des personnes mises en cause par la police nationale sont de nationalité française, 8% sont des ressortissants de pays africains, 2% de l'Union européenne, 1% du reste de l'Europe, 1% d'Amérique et 1% d'Asie.

Jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende

Pour rappel, le refus d'obtempérer est défini par l'article L233-1 du Code de la route qui stipule que c'est

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

« le fait, pour tout conducteur, d'omettre d'obtempérer à une sommation de s'arrêter émanant d'un fonctionnaire ou d'un agent chargé de constater les infractions et muni des insignes extérieurs de sa qualité ».
Selon Lefebvre-Dalloz, « le délit est donc clairement constitué dès lors que trois conditions sont réunies. L'ordre donné par la police ou la gendarmerie doit être explicite. La qualité de l'agent doit être facilement reconnaissable grâce aux insignes et/ou à l'uniforme. L'absence d'arrêt du véhicule doit être clairement intentionnelle ».
Ce refus est puni de 2 ans d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende. En cas de de circonstance aggravante, le conducteur peut risquer jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende si le refus d'obtempérer a exposé un autre conducteur ou un piéton à un risque de morts ou de blessures de nature à entraîner une mutilation ou une infirmité permanente.

> « La sanction peut monter jusqu'à 7 ans d'emprisonnement et 100 000€ d'amende. »

Si c'est la vie ou l'intégrité physique d'un agent des forces de l'ordre qui a été menacée, la sanction monte à 7 ans d'emprisonnement et 100 000€ d'amende.
En complément, le refus d'obtempérer est sanctionné par la perte de six points sur le permis de conduire et, toujours selon les circonstances, le juge peut aussi prononcer une suspension de permis de conduire pour une durée maximum de 3 ans, l'annulation du permis de conduire, des travaux d'intérêt général, la confiscation du véhicule, un stage de sensibilisation à la sécurité routière…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Selon des circonstances strictement encadrées, policiers et gendarmes peuvent utiliser leurs armes lors d'un refus d'obtempérer © Gendarmerie de Vaucluse-Facebook

Refus d'obtempérer ou délit de fuite ?

Le refus d'obtempérer ne doit pas être confondu avec un délit de fuite. Ce dernier est constitué quand un automobiliste refuse de s'arrêter volontairement suite à un accident ou un dommage, et ce quelle que soit sa gravité, pour échapper à sa responsabilité.

Lors d'un contrôle d'alcoolémie ou de stupéfiants le délit de fuite est avéré lorsque le véhicule du conducteur incriminé s'est arrêté avant d'essayer de soustraire aux vérifications.

Un délit de fuite vous expose ainsi à 3 années d'emprisonnement et 75 000€ d'amende. Là aussi, votre permis de conduire pourra être suspendu pour une durée de 5 années au plus.

Usage de l'arme : mode d'emploi

Enfin, n'oublions pas qu'un policier ou un gendarme a la possibilité de faire usage d'une arme à feu face lors d'un refus d'obtempérer. Cet usage de la force doit cependant rester exceptionnel et strictement proportionné. Il est encadré par la loi du 28 février 2017 relative à la sécurité publique et le Code de la sécurité intérieure et l'article L435-1.

Dans le cadre d'un refus d'obtempérer, ces derniers peuvent notamment utiliser leur arme « lorsque des atteintes à la vie ou à l'intégrité physique sont portées contre eux ou contre autrui » ou « pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

immobiliser des véhicules dont les conducteurs n'obtempèrent pas à l'ordre d'arrêt et dont les occupants sont susceptibles de perpétrer, dans leur fuite, des atteintes à leur vie ou à leur intégrité physique ou à celles d'autrui ».

Recueillement, émotion et dignité 3 ans après la mort du policier Eric Masson



3 ans après la mort du policier Eric Masson sur un point de deal de l'intra-muros à Avignon, le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

5 mai 2021, une cérémonie-hommage était organisée ce dimanche 5 mai sur l'esplanade du Commissariat Saint-Roch.

En présence de la famille, de la Maire d'Avignon Cécile Helle, de la Procureure de la République Florence Galtier, du Préfet de Vaucluse Thierry Suquet, de l'un de ses prédécesseurs, Bertrand Gaume, venu spécialement de Lille où il est désormais Préfet des Hauts-de-France, de Frédéric Veaux, Directeur Général de la Police Nationale et de tous les policiers d'Avignon en civil, cette cérémonie du souvenir s'est déroulée en toute sobriété. Pas de discours, sonnerie aux morts, dépôts de gerbes au pied de la plaque de granit gris avec gravés les mots : « Les policiers d'Avignon morts pour la France », où figure le nom d'Eric Masson, « Victime du Devoir ». Et *La Marseillaise* pour conclure avant une rencontre à huis clos à l'intérieur du commissariat central avec, notamment, les parents du policier, sa jeune veuve, ses deux petites filles et son petit-neveu Marcel.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



La gorge nouée, ses anciens collègues de travail ont évoqué son courage, son professionnalisme, son sens du devoir. Le préfet de Vaucluse a rappelé le dévouement des policiers, leur engagement. « Eric Masson a été victime du devoir, il est tombé au champ d'honneur pour que vive la République. » D'autres ont insisté sur le devoir de mémoire. « Nous devons tous être reconnaissants envers ceux qui donnent leur vie pour défendre les citoyens. Foudroyé à 36 ans, Eric était un exemple. Il restera à jamais dans nos cœurs », conclura une policière qui partait souvent en patrouille à ses côtés.

2 ans après, la police nationale de Vaucluse rend hommage au commandant Masson

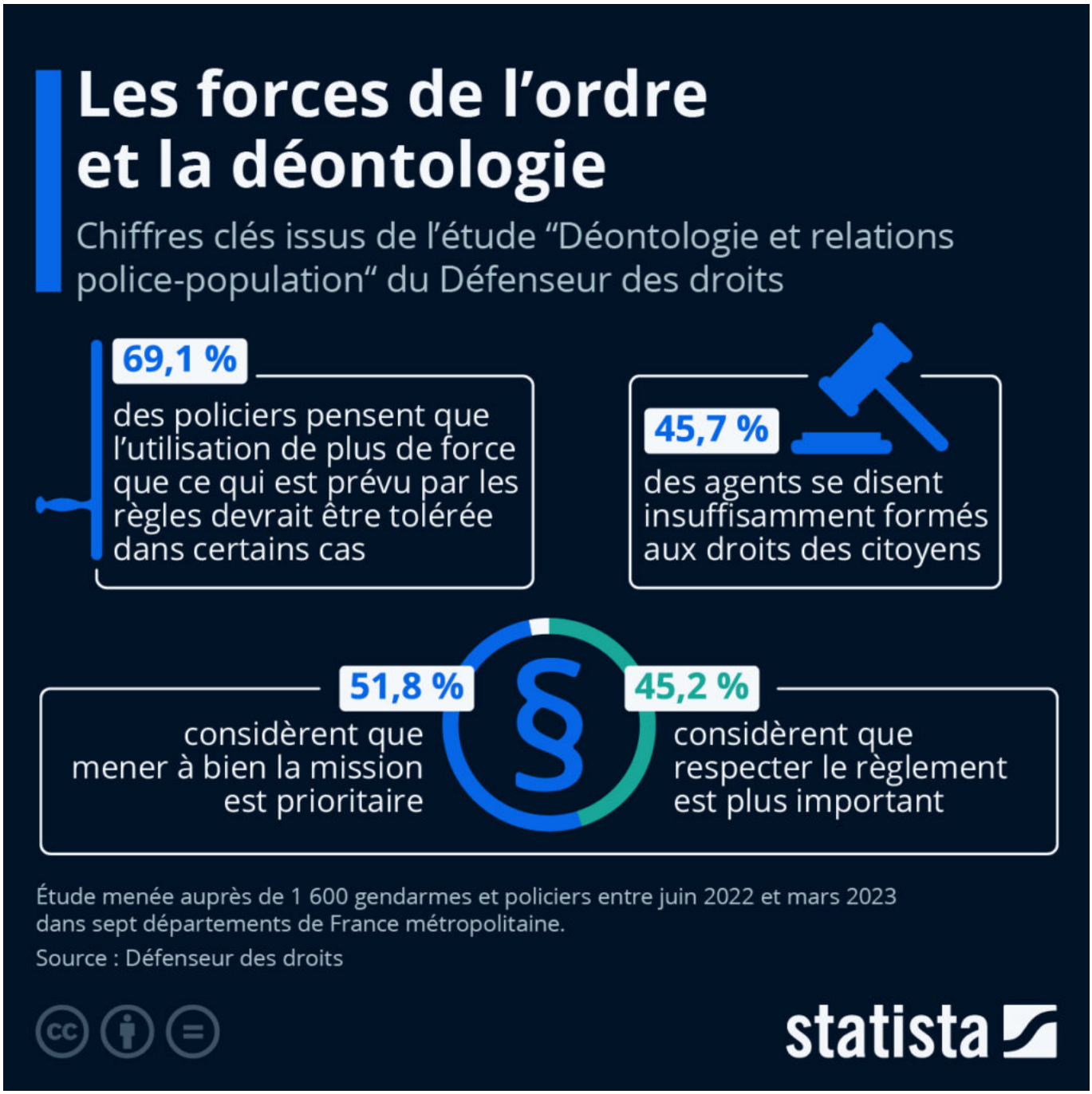
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Les forces de l’ordre et la déontologie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Une récente enquête réalisée par des chercheurs du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) pour le Défenseur des droits met en lumière certaines attitudes dangereuses des forces de l'ordre vis-à-vis de la population et de la loi. L'étude, intitulée « Déontologie et relations police-population », a été réalisée entre juin 2022 et mars 2023 auprès de plus de 1 600 gendarmes et policiers dans sept départements de France métropolitaine. Les résultats sont inquiétants :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

54,8 % des répondants considèrent par exemple qu'il existe souvent une contradiction entre efficacité et respect du règlement, et 69,1 % des policiers pensent que l'utilisation de plus de force que ce qui est prévu par les règles devrait être tolérée dans certains cas. Une large majorité (80,5 %) considéraient cependant le fait de donner un coup non justifié à un suspect comme grave ou très grave.

Si 53,3 % des répondants estimaient que leur mission première consiste à arrêter les délinquants et faire respecter la loi, près de la moitié des agents (45,7 %) se disaient cependant insuffisamment formés aux droits des citoyens. Malgré des interactions largement positives avec la population (70,8 % des répondants disaient avoir été remerciés au moins une fois lors du dernier mois), seuls 23,8 % des policiers et 34,3 % des gendarmes disaient pouvoir faire confiance aux citoyens pour se comporter comme il faut. De plus, 47,3 % considéraient ne pas avoir à informer et justifier de leur action devant les habitants. De façon intéressante, une large majorité des personnes ayant pris part à l'enquête (78,9 % des gendarmes et 72,7 % des policiers) se disaient assez ou très satisfaits de leur poste actuel.

De Valentine Fourreau pour Statista